

Tournage

## Pilotage de drone - Prise en main

1 jour (7h00) | ★★★★★ 4,6/5 | DRO-FND | Évaluation qualitative de fin de stage |  
Formation délivrée en présentiel ou distanciel <sup>(1)</sup>

Formations Multimédia › Vidéo et Son › Tournage



### À l'issue de ce stage vous serez capable de :

- Acquérir les connaissances de base nécessaires au métier de télépilote et au cadrage par drone
- Etre autonome
- Progresser dans le cadre d'une pratique respectueuse et sécurisée.

### Niveau requis

Aucun.

### Public concerné

Toute personne souhaitant s'initier au télépilotage de drone.

### Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

#### (1) Modalité et moyens pédagogique :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel \* (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). Le formateur alterne entre méthodes \*\* démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.

Les moyens pédagogiques mis en oeuvre (variables suivant les formations) sont : ordinateurs Mac ou PC (sauf pour les cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel). Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne. Supports de cours et exercices.

\* Nous consulter pour la faisabilité en distanciel. \*\* Ratio variable selon le cours suivi.

# Programme

**Utilisation de l'application DJI**

**Mise en place sur site**

**Paramétrage du drone**

**Prises de vues sur des objets fixes**

**Prises de vues sur des objets en mouvement**

**Réglementation spécifique au drone**

**Modalités d'évaluation des acquis**

L'évaluation des acquis se fait :

- En cours de formation, par des productions
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification (M2i ou éditeur)